



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE

*XXXIV<sup>e</sup> SESSION*  
*Québec, 4 au 7 juillet 2008*

---

**DOCUMENT N° 32**

**ALLOCUTION**

**DE**

**Monsieur Alain JOYANDET**

**Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des affaires étrangères et  
européennes, chargé de la Coopération et de la Francophonie (République  
Française)**

# République Française

## Allocution de Monsieur Alain JOYANDET

**Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des affaires étrangères et européennes  
chargé de la Coopération et de la Francophonie**

**A l'occasion de la XXXIV<sup>ème</sup> session de  
l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie**

**Québec – 5 juillet 2008**

Monsieur le Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie,  
Monsieur le Secrétaire général parlementaire, Cher Jacques Legendre,  
Mesdames et Messieurs les Présidents d'Assemblées parlementaires,  
Mesdames et Messieurs les parlementaires,  
Honorables invités,  
Mesdames et Messieurs, chers amis francophones,

C'est un grand honneur pour moi de m'exprimer aujourd'hui devant le parlement des parlements francophones.

Je suis très sensible à l'invitation que vous m'avez faite de participer à votre 34<sup>ème</sup> session, tout particulièrement en cette année de célébration du 400<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la ville de Québec, événement francophone s'il en est !

Je n'oublie pas le parlementaire français que je fus pendant plus de 15 ans, élu sénateur puis député à deux reprises. Votre assemblée, qualifiée à juste titre de « *vigie de la démocratie* » par le Secrétaire général de notre organisation commune, le président Abdou Diouf, joue un rôle majeur dans l'émergence d'une francophonie parlementaire et politique exemplaire.

En témoignage de mon attachement à votre assemblée, j'avais adressé un message à votre commission politique lors de sa réunion tenue à Strasbourg, le 10 avril dernier, soit quelques jours seulement après ma prise de fonction ministérielle. J'ai d'ailleurs nommé à mes côtés un conseiller francophonie –fonctionnaire parlementaire mis à disposition de mon cabinet- qu'un certain nombre d'entre vous connaissent bien puisqu'il fut notamment conseiller à votre secrétariat général avant de suivre la coordination de la section bicamérale française de l'APF.

J'ai moi-même pris mes fonctions au moment où le Président de la République, Nicolas Sarkozy - premier Chef d'Etat français à s'exprimer publiquement à l'occasion de la journée internationale de la francophonie, le 20 mars dernier- avait alors choisi d'adresser à la jeunesse francophone un message d'espoir et de confiance. Face au scepticisme de certains, il a rappelé sans ambiguïté : « *La francophonie est et restera une priorité de la diplomatie française* ».

La feuille de route est claire. Il nous faut maintenant aller de l'avant en la suivant. Je vois à cet égard trois grands chantiers pour une francophonie d'avenir.

Le premier chantier nous est naturel tant il est au principe, à l'origine même de la construction francophone. Il s'agit là du socle fondateur de notre espace commun, comme l'ont souhaité ses pères fondateurs africains, au premier rang desquels, l'immense Léopold Sedar Senghor. Je veux bien sur parler de la promotion et de la défense du français dans le monde.

En France, l'usage de la langue nationale n'est pas menacé mais un effort de vigilance doit être fait. Pour enraciner davantage ce lien qui nous unit et nous façonne, les sénateurs français, à l'initiative de votre collègue Jacques Legendre, ont souhaité, à juste titre et dans leur diversité politique, inscrire la francophonie dans la Constitution de la République. C'est un geste très fort, peut-être même historique si nous allons au bout de la navette parlementaire.

Notre langue française mérite une attention de chaque instant.

Pour ma part, je souhaite que la loi dite Toubon puisse être renforcée et actualisée, si possible à l'horizon de la journée internationale de la francophonie 2009, en s'inspirant d'une proposition de loi du sénateur Philippe Marini, adoptée à l'unanimité du Sénat.

J'observe d'ailleurs, pour m'en réjouir, que la question francophone dépasse les clivages politiques pour atteindre l'unanimité.

En Europe, la situation du français est pour le moins contrastée. Nous avons multiplié dans la période récente les initiatives en direction des fonctionnaires de l'Union. Des cours de français ont été dispensés à des diplomates européens membres des représentations permanentes des Nations-Unies afin de préparer la présidence française de l'Union européenne. A Bruxelles, comme l'a rappelé le Président Sarkozy, la présidence française s'exercera en français !

Je tiens à saluer ici l'initiative prise par l'OIF de développer le plurilinguisme au sein des institutions européennes, avec un plan pluriannuel de formation au français au bénéfice de 11 000 fonctionnaires, journalistes, étudiants et experts venant de 24 pays. Ce programme doit, à mon sens, être renforcé et ses financements diversifiés, au-delà des seuls contributeurs actuels que sont la France, la Communauté française de Belgique et le Luxembourg.

Dans d'autres organisations internationales, notamment à résonance régionale, nos partenaires pourraient d'ailleurs s'inspirer de cet exemple européen.

Au-delà des organisations internationales, l'avenir du français se jouera à l'école, du primaire à l'université. La francophonie dispose ici d'atouts considérables : la langue française n'est pas parmi la plus parlée au monde, mais le français reste la seconde langue la plus enseignée. C'est un capital qu'il nous appartient de faire fructifier.

A chacun de mes déplacements, je le constate. La demande de français est réelle, souvent même en progression.

La France fait de son mieux pour mettre son réseau d'établissements scolaires à programme français au service de toute la communauté francophone. Nos instituts et nos alliances sont également au service de la création francophone. Ils constituent bien souvent les meilleures rampes de lancement des jeunes talents.

Mais si 900 000 professeurs n'exerçaient au quotidien, sur les cinq continents, par leur talent, leur passion et leur dévouement, l'enseignement du français, quel pourrait être l'avenir de notre langue ? Je veux aujourd'hui rendre une nouvelle fois hommage à ces acteurs fondamentaux du rayonnement du français, à ces « passeurs de langues », comme je le ferai, ici même, dans deux semaines à l'occasion du congrès mondial de la fédération internationale des professeurs de français.

Permettez-moi de formuler le vœu que la FIPF puisse, d'une manière ou d'une autre, sans pour autant accéder à un statut d'opérateur qu'elle ne désire d'ailleurs pas, être mieux associée à l'OIF, tant les synergies paraissent évidentes, les complémentarités naturelles.

Mais la francophonie, mesdames et messieurs, vous le savez bien, va bien au-delà de ce socle linguistique fondateur, car notre langue commune véhicule, en effet, un véritable corpus de valeurs. Je pense en particulier à la démocratie et au respect des droits de l'Homme, à la tolérance, à la diversité culturelle et linguistique, à la protection de notre planète, à la fraternité et à la solidarité.

Le deuxième chantier, vous le savez mieux que personne est politique.

A cet égard, les travaux que votre assemblée a menés ces dernières années ont été d'une qualité remarquée. Je pense notamment à votre combat pour la diversité culturelle, mais je pense aussi à votre forte implication dans l'application du processus de Bamako. La France souhaite que cette dimension essentielle soit renforcée.

La parole des francophones est d'autant plus forte et écoutée qu'elle porte sur des sujets d'intérêt commun, des sujets politiques qui engagent l'avenir de nos sociétés.

Sans cesse, de nouveaux défis se présentent à nous. Je pense bien évidemment au réchauffement climatique et à son cortège de calamités, qui frappent sans distinction au Nord comme au Sud. Plus récemment, les crises alimentaires, les deux sujets n'étant d'ailleurs pas complètement étrangers.

A n'en point douter, ces diverses questions seront traitées, d'une manière ou d'une autre, lors du prochain Sommet de la Francophonie qui se réunira dans trois mois à Québec.

Dans cette perspective, désormais très proche, la France exprime sa confiance aux organisateurs afin que ce Sommet puisse être moderne, dynamique et relayé, avec une déclaration finale claire et lisible pour les populations.

Car le défi, auquel nous sommes confrontés, Mesdames et Messieurs est bien celui de la Francophonie populaire. C'est mon troisième chantier. La Francophonie doit en effet oser être populaire et emporter la conviction de la jeunesse sans laquelle elle ne pourra se projeter dans l'avenir.

Nous devons saisir la fantastique opportunité des nouvelles technologies. Le numérique peut constituer une véritable force de frappe de la francophonie. C'est la raison pour laquelle nous travaillons actuellement à la constitution d'un portail francophone, une véritable passerelle entre les continents, ouverte sur le monde et la diversité de ses cultures afin de créer un réflexe de francophonie sur la planète.

La présence sur les ondes et sur internet est la meilleure garantie, à long terme, du rayonnement de la francophonie dans le monde. C'est bien la que se jouera, pour l'essentiel la bataille de demain : celles des images et de l'information. Et pour faire entendre notre voix, pour limiter tout monopole sur l'information et les images, la France a fait le choix dès le départ d'une communauté de destin, celle des nations ayant le français en partage.

TV5Monde – et je sais que vous y êtes particulièrement attachés les uns et les autres- est aujourd'hui l'un des trois plus grands réseaux mondiaux de télévision, aux côtés de MTV et de CNN. Son identité et sa signature originale sortent renforcées de la réforme de l'audiovisuel extérieur français. La question de la gouvernance de la chaîne étant désormais réglée, il revient à Alain de Pouzilhac et à Marie-Christine Saragosse de renforcer la qualité des contenus et la multilatéralité de TV5Monde, y compris de ses financements.

Les programmes pour la jeunesse constituent également la pierre angulaire pour une francophonie moderne et attractive. La France agit pour que le programme des jeunes volontaires francophones prenne son essor. Il pourrait d'ailleurs s'articuler avec la politique française, que je souhaite mettre en place, de triplement des volontaires français d'ici 2012.

La France souhaite en effet assumer pleinement sa politique d'influence française et francophone.

Il ne serait d'ailleurs pas inconvenant que des initiatives bilatérales entre pays francophones, en terrain francophone puissent voir le jour. Je pense, par exemple, à l'envoi de binômes franco-canadiens, en liaison avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse, qui pourrait se faire en soutien de programmes -que j'appelle de mes vœux- de développement rural et de relance de l'agriculture vivrière en Haïti.

Je tiens aussi à saluer ici, l'initiative que votre assemblée a prise en organisant tous les deux ans le Parlement francophone des jeunes. Outre les avis transmis aux chefs d'Etat et de gouvernement, ce PFJ pourrait d'ailleurs, à mon sens, être plus systématiquement consulté afin d'apporter un autre regard, une plus-value, sur la politique menée, par exemple, par les divers opérateurs de la Francophonie.

Et parce que l'emploi est au cœur des préoccupations de nos jeunes, la francophonie se doit aussi d'être économique. Le Forum francophone des affaires, seul organe reconnu des instances de la Francophonie, a construit ces dernières années un réseau remarquable.

En s'appuyant naturellement sur ce réseau existant, je crois que les entreprises doivent aujourd'hui se l'approprier davantage, passer à une seconde étape, en renforçant les contenus de la francophonie économique, en s'appuyant sur les idées diffusées à l'occasion de telle ou telle rencontre internationale et en développant de nouveaux partenariats, en particulier avec les chambres de commerce et d'industrie.

En francophonie aussi, les partenariats publics-privés peuvent se développer. Il peut évidemment s'agir de fondations mais je crois également qu'il ne faut pas s'interdire de réfléchir à des financements encore plus innovants comme par exemple la création de fonds souverains francophones.

Vous l'aurez compris, mesdames et messieurs, la France nourrit de grandes ambitions pour la francophonie. Elle souhaite mener une politique francophone active.

Dans cet esprit, en dépit d'un contexte budgétaire tendu, la France maintiendra son effort financier de soutien à la Francophonie.

Mais vous en conviendrez avec moi, il n'est pas sain pour notre organisation commune et ses divers opérateurs qu'un seul pays assume une part aussi hégémonique du financement. Et j'ose le dire, la multilatéralité de la Francophonie doit aussi s'exprimer clairement dans ses financements.

Nous attendons par conséquent de nos partenaires, et notamment du Nord, qu'ils s'engagent davantage. Ils en auront l'occasion au prochain Sommet de Québec.

Je sais pouvoir compter sur vous, mesdames et messieurs les parlementaires, pour vous faire les avocats de cette juste demande auprès de vos gouvernements. La francophonie moderne n'a de sens que si elle partagée.

Ce partage se retrouve aussi dans la maison de la Francophonie qui regroupera sur une surface d'environ 8 000 m<sup>2</sup> à Paris, probablement en 2009, le Secrétaire général et son Cabinet avec les divers services de l'OIF, en réservant en outre des bureaux de liaison pour les opérateurs et votre secrétariat général s'il le souhaite. Ce lieu de prestige, proposé par la France à l'OIF, à quelques mètres seulement de la tour Eiffel, avenue Bosquet, a reçu l'assentiment du Secrétaire général de l'OIF. Il nécessitera naturellement avant l'installation de l'OIF en ses murs, des travaux de mise en conformité et d'adaptation aux besoins de l'Organisation. Il reste désormais à finaliser le montage juridique et financier de l'opération auquel je souhaite apporter une attention toute particulière afin de garantir la sécurité juridique à l'OIF et la traçabilité de ses apports au montage. Le Président de la République devrait être en mesure d'en annoncer les contours lors du prochain Sommet. Cette Maison sera un symbole fort de la France au service de la Francophonie.

Pour ma part, je suis un ministre qui avance sur ses deux pieds : la coopération d'une part et la francophonie d'autre part.

La nouvelle politique de coopération et de développement que nous menons, rue Monsieur, s'appuie d'ailleurs sur deux piliers fondamentaux : d'une part, le développement économique et, d'autre part, le rayonnement culturel au cœur duquel la francophonie est essentielle.

Je le dis avec clarté : La France mènera une politique assumée d'influence française et francophone, une politique offensive de soutien à l'apprentissage de la langue française.

Quel peut alors être, dans l'avenir, le périmètre de notre Francophonie ? Il ne s'agit pas de s'étendre pour s'étendre. Je ne crois pas que la Francophonie puisse se renforcer dans la dilution. Au contraire, à mon sens, elle doit plus exactement s'organiser en cercles concentriques avec un noyau dur constitué des Etats ayant le Français comme langue

officielle. Ainsi, pour sa part, la France considère que l'OIF a probablement atteint son périmètre maximal en nombre de membres, en dehors de deux adhésions majeures que constitueraient celles de l'Algérie avec ses 17 millions de francophones et d'Israël avec ses 700 000 francophones.

Mais je pense également que tous les Etats de la planète ont vocation à s'intéresser à la Francophonie. Au nom de quoi, devrait-on envoyer un message de fermeture au monde ? Cela irait à l'encontre de nos valeurs d'ouverture et de diversité. C'est la raison pour laquelle, tout territoire montrant son attachement à l'apprentissage de notre langue et à nos valeurs devrait pouvoir rejoindre notre organisation commune mais en qualité d'observateur. Je serais pour ma part favorable à une réforme qui pourrait aller dans ce sens.

Mesdames et messieurs les parlementaires, je suis venu vous dire aujourd'hui ma confiance et celle du gouvernement français dans l'avenir de la francophonie à laquelle la France souhaite naturellement prendre une part des plus actives.

La francophonie populaire et moderne est une chance pour la mondialisation afin de l'équilibrer, de la diversifier, bref de l'humaniser. La mondialisation est aussi une chance pour la francophonie. Les valeurs que nous avons en commun, la francophonie en porte tous les espoirs.

La francophonie est pour la France un vecteur d'avenir. Elle ne doit pas craindre d'être ambitieuse. Une francophonie forte, ouverte, porteuse d'espoir qui se développe.

Je vous souhaite de fructueux travaux et vous remercie de votre aimable attention.

Vive la Francophonie !

---